



COMMENT OUVRIR UN COMPTE DE BANQUE

Pour ouvrir un compte dans une banque ou une coopérative de crédit, vous devrez faire ce qui suit :

Rendez-vous en personne à la banque ou coopérative de crédit et remplissez un formulaire indiquant vos nom, adresse, antécédents d'emploi (s'il y a lieu) et autres renseignements personnels.

Apportez avec vous au moins 2 pièces d'identité, telles que :

- Permis de conduire en règle
- Passeport
- Carte d'assurance sociale
- Acte de naissance
- Carte d'identité de la Colombie-Britannique

Au moins une des pièces d'identité doit porter votre signature et votre adresse actuelle. L'idéal est une pièce d'identité portant votre photo, votre signature et votre adresse actuelle.

Vous n'avez rien à payer pour ouvrir un compte de banque. Vous pourriez avoir à payer des frais d'adhésion pour devenir membre d'une coopérative de crédit et y ouvrir un compte.

Une fois que vous avez ouvert votre compte, votre employeur pourra y déposer directement de l'argent.

Pour demander à votre employeur de déposer de l'argent dans votre compte, vous devez remplir un formulaire comme celui ci-dessous ou un autre formulaire du genre.

Il vous faudra également donner à votre employeur tous renseignements nécessaires sur votre compte. Vous pouvez utiliser un chèque sur lequel est écrite la mention **NUL** ou demander qu'on vous donne un bordereau de dépôt sur lequel est imprimé votre numéro de compte au moment d'ouvrir celui-ci.

DEMANDE DE PAIEMENT PAR DÉPÔT DIRECT

NOM DE L'EMPLOYÉ : _____

NOM DE LA COMPAGNIE/ORGANISATION: _____

est autorisée et invitée par la présente à créditer tout paiement qui m'est dû au compte que je détiens auprès de l'institution financière désignée ci-dessous, et ce, jusqu'à ce que j'indique par écrit ma décision d'annuler cette autorisation..

Signature

Date

INSTITUTION FINANCIÈRE : _____

ADRESSE: _____

IL EST IMPOSSIBLE À VOTRE EMPLOYEUR DE RETIRER DE L'ARGENT DE VOTRE COMPTE SI VOUS REMPLISSEZ CE FORMULAIRE. IL NE PEUT QU'Y DÉPOSER DE L'ARGENT.